



Commune de Labrousse
3 place de la Fontaine
15130 LABROUSSE

Département

CANTAL

Arrondissement

AURILLAC

Canton

VIC-SUR-GERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LABROUSSE

Séance du 30 juillet 2025

Envoyé en préfecture le 31/07/2025
Reçu en préfecture le 31/07/2025
Publié le
ID : 015-211500855-20250730-DEL_2025_19-DE

Délibération n° DEL_2025_19

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le trente du mois de juillet, le Conseil Municipal de la commune de Labrousse dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 3 place de la fontaine 15130 Labrousse, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 21 juillet 2025

Présent(s) : AMARAL Emmanuelle, BADUEL Sébastien, BRUEL Marcel, CHASSAGNE Chrystel, LAMOUREUX Nicolas, MALGOUZOU Nathalie, NOËL Géraud, OUSTRY Michel, PRADAL Gérard, TOURLAN Anne.

Absent(s) : AURATUS Éric, DAUDE Thierry, PUYBOUFFAT Delphine, THER Benoit,

Secrétaire de Séance : Géraud NOEL,

Objet de la délibération :

ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX – REHABILITATION ANCIENNE MAIRIE EN LOGEMENT

DELIBERATION

M. le Maire expose que, dans le cadre de l'opération de réhabilitation de l'ancienne mairie en logement, une consultation a été lancée selon la procédure adaptée ouverte conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1.1° du Code de la commande publique.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au journal d'annonces légales, le 17 mars 2025 et publié le 20 Mars 2025. La date limite de remise des offres s a été fixée au 09 avril 2025 à 11h.

Les prestations font l'objet de 10 lots.

Une réunion de commission d'appel d'offre a eu lieu le 22 avril, afin de présenter les 1eres offres.

Le lot n°3 n'a reçu aucune offre. Il est donc déclaré infructueux.

Le lot n°4 a reçu 2 offres, il est décidé de modifier la prestation en remplaçant le bois par du PVC. Une nouvelle consultation sera lancée

Le lot n°9 n'a reçu aucune offre, il est donc déclaré infructueux.

Ces 3 lots feront l'objet d'une nouvelle consultation.

Le lot n°8 est déclaré sans suite.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au journal d'annonces légales le 28 Avril 2025 et publié le 2 Mai 2025, pour les 3 lots concernés. La date limite de remise des offres électroniques a été fixée au 28 mai 2025 à 12h.

Lors de sa réunion de la commission d'appel d'offre du 24 juillet 2025, le lot n°3 est déclaré infructueux au motif suivant : aucune offre reçue. Au vu du rapport d'analyse des offres, la Commission Marchés en procédure adaptée propose d'attribuer le marché à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, pour chacun des lots :

Lot n°	Entreprise proposée à l'attribution (sous réserve des principes de négociations et d'intérêt général)	Montant HT de l'attribution
LOT N°1 : DEMOLITION GROS ŒUVRE	CANTAL CONSTRUCTION	27 445.06 €
LOT N°2 : RAVALEMENTS EXTERIEURS	ARB FACADES	8 822.20 €
LOT N°3 : COUVERTURE ZINGUERIE CHARPENTE BOIS	Infructueux	//
LOT N°4 bis : MENUISERIES EXTERIEURES PVC INTERIEURES BOIS	ROQUES GILBERT	21 054,00 €
LOT N°5 : CLOISONS SECHES FAUX PLAFONDS PEINTURES	ROQUES SAS	44 109.97 €
LOT N°6 : CARRELAGE FAIENCE	ROUSSY CARRELAGE	5 579.00 €
LOT N°7 : REVETEMENT DE SOL	ROUSSY CARRELAGE	4 673.00 €
LOT N°8 : EQUIPEMENT CUISINE	Déclaration sans suite	//
LOT N°9 : PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION	SARL PPC ENERGIE	14 955.95 €
LOT N°10 : ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLE CHAUFFAGE	LAROUSSINIE	13 325.69 €

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L.2122-21 ;

Vu le code de la commande publique, notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants ;

Vu l'avis de la commission marchés en procédure adaptée ;

DECISION

Après délibération, et à la majorité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- D'attribuer les marchés de travaux comme suit :

Lot n°	Entreprise proposée à l'attribution (sous réserve des principes de négociations et d'intérêt général)	Montant HT de l'attribution
LOT N°1 : DEMOLITION GROS ŒUVRE	CANTAL CONSTRUCTION	27 445.06 €
LOT N°2 : RAVALEMENTS EXTERIEURS	ARB FACADES	8 822.20 €
LOT N°3 : COUVERTURE ZINGUERIE CHARPENTE BOIS	Infructueux	//
LOT N°4 bis : MENUISERIES EXTERIEURES PVC INTERIEURES BOIS	ROQUES GILBERT	21 054,00 €
LOT N°5 : CLOISONS SECHES FAUX PLAFONDS PEINTURES	ROQUES SAS	44 109.97 €
LOT N°6 : CARRELAGE FAIENCE	ROUSSY CARRELAGE	5 579.00 €
LOT N°7 : REVETEMENT DE SOL	ROUSSY CARRELAGE	4 673.00 €
LOT N°8 : EQUIPEMENT CUISINE	Déclaration sans suite	//
LOT N°9 : PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION	SARL PPC ENERGIE	14 955.95 €
LOT N°10 :ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLE CHAUFFAGE	LAROUSSINIE	13 325.69 €

- D'autoriser le Maire à signer les pièces des marchés et tout document nécessaire à l'exécution des marchés.

Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00

Emis et rendu exécutoire le : 30 juillet 2025
Reçu en préfecture le : 31 juillet 2025
Publié ou notifié le : 31 juillet 2025

Envoyé en préfecture le 31/07/2025
Reçu en préfecture le 31/07/2025
Publié le
ID : 015-211500855-20250730-DEL_2025_19-DE

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En Mairie le, 30 juillet 2025

Le Maire
Gérard PRADAL

Le secrétaire de séance
Géraud NOEL



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

